

Expéditeur _____

OHMS
Affranchissement
non requis

M. Steven Blaney, MP
Ministre de la Sécurité publique
Chambre des communes
Ottawa, Canada
K1A 0A6

Cher Ministre Steven Blaney,

Je suis un propriétaire d'armes à feu qui respecte les lois et qui vous écrit aujourd'hui pour vous exprimer mon indignation face à l'oppression continue de la GRC envers les Canadiens qui possèdent des armes à feu de manière responsable.

Les propriétaires d'armes à feu légitimes ne veulent plus subir les affronts injustes de la GRC qui ne font que bannir et confisquer sans cesse les armes à feu que nous avons acquises légalement. Les prohibitions récentes des armes Suisse et des CZ-858 ne sont qu'un symptôme d'un problème beaucoup plus important: La Loi sur les Armes à Feu, C-17 et C-68 (LAF).... Votre Loi sur les Armes à Feu M. le Ministre!

Étant à la fois électeur et propriétaire responsable d'armes à feu, les demi-mesures politiques et les solutions "Band-Aid" qui visent à "réparer" temporairement le "problème des armes à feu" au Canada ne suffisent plus. Le problème véritable a toujours été et demeure encore la LAF.

Je suis d'accord avec l'Association Canadienne pour les Armes à Feu (ACAF). La Loi sur les Armes à Feu actuelle ainsi que son système de classification d'armes sont irréparables. La possession légitime d'armes à feu n'a pas sa place en droit criminel, les propriétaires d'armes à feu ne doivent pas toujours être obligés de s'inquiéter de devenir des criminels administratifs tout en étant à la merci des caprices des fonctionnaires. Une nouvelle loi s'impose, une loi dans laquelle les critères subjectifs et les opinions seront remplacés par des essais objectifs basés sur la sécurité, la compétence et l'expertise. Le reclassement arbitraire des armes doit aussi y être aboli.

Une absence d'action d'envergure immédiate sur cet enjeu fera en sorte que plusieurs propriétaires d'armes à feu se questionneront sur la sincérité de l'engagement promis par votre Gouvernement, d'effectuer des réformes importantes aux lois sur les armes à feu. Cette conséquence périlleuse face à votre inaction ne peut être ignorée. La colère et la frustration grandissante parmi les propriétaires d'armes à feu Canadien peuvent faire en sorte qu'ils décident de ne pas voter pour des Candidats Conservateurs lors des prochaines élections Fédérales, tout comme ils l'ont fait à l'époque de Kim Campbell. Il n'est pas nécessaire toutefois que l'histoire se répète, si les leçons du passé ont été bien apprises. La LAF, C-17 et C-68 doit être abrogée tel que promis. La possession et l'entreposage pacifique des armes à feu ne doivent pas être un crime.

Le tout, respectueusement.

(Signez et inscrivez votre nom en lettres moulées en dessous)



**ASSOCIATION CANADIENNE
POUR LES ARMES À FEU** 
À la défense de la liberté

Tel: 1-877-818-0393

Courriel: info@nfa.ca

Web: www.nfa.ca